École maternelle Les Frontailles
73250 Saint-Pierre-d'Albigny
04 79 28 60 51
ce.0730350J@ac-grenoble.fr

Procès verbal du conseil d'école du Mardi 7 novembre 2017 à l'école maternelle « Les Frontailles» (Saint-Pierre-D'albigny)

Secrétaires de séance : Mme Boudaud et Mme Zanellato.
Présidente de séance : Mme Zanellato, Directrice de l'école.
Etaient présents : Mme Roques, Déléguée Départementale de l'Education Nationale ; Mme Bailly, adjointe à la mairie ; Mme Perrier Monique, élue à la mairie; Mmes Boudaud, Porral, Roussel et Vlaminck, élues parents d'élèves FCPE ; Mmes Giansetto, Gauthier, Bologna, Villet, Milhot, enseignantes
Absents excusés : Mme Chéry, IEN ; M. Bouvier, maire ; Mme Benoît et Michaut, membres du RASED ; Mmes Buré, Cruz, Moulut et M. D'Azemar, élus parents d'élèves FCPE ; Mme Denery, enseignante ; Mme Combes, Cardinale, Perrier, Mège, ATSEM

Mme Zanellato ouvre la séance à 18h et aborde le premier point de l'ordre du jour.

1) Elections des représentants d'élèves et rôle du conseil d'école

Le conseil d'école est composé du directeur de l'école, président ; du maire ou de son représentant et d'un conseiller municipal désigné par le conseil municipal, des maîtres de l'école, des maîtres remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions du conseil et d'un des membres du réseau d'aides spécialisées intervenant dans l'école, des représentants élus des parents d'élèves en nombre égal à celui du nombre de classes de l'école, du délégué départemental de l'éducation chargé de visiter l'école. L'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions. Le conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre. Il exerce notamment les compétences suivantes :

- Vote le règlement intérieur de l'école
- Etablit le projet d'organisation de la semaine scolaire
- Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes les suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école (dont les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, les actions pédagogiques, l'utilisation des moyens alloués à l'école)
- Statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école. En fonction des ces éléments, le conseil adopte le projet d'école.
- Donne son accord sur l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles, etc.
- Est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école.

Résultat des élections de parents d'élèves.

Nombre d'inscrits : 191
Nombre de votants : 51
Nombre de votes blancs ou nuls : 2
Nombre de suffrages exprimés : 49
Taux de participation : 26,70% (32,25% en 2016)
Nombre de sièges à pouvoir : 4 / pourvus : 4

La liste de la FCPE a été élue : Mmes Boudaud Cécile, Buré Béatrice, Cruz Séverine, Moulut Bénédicte, Porral Christine, Roussel Céline, Vlaminck Céline et M. D'Azemar Thibaut.

L'équipe enseignante et les parents délégués relèvent la baisse du taux de participation et espèrent que la courbe s'inversera dans les années à venir.

Règlement du conseil d'école

Lecture par Mme Zanellato, adoption à l'unanimité de la procédure de vote à main levée pour les décisions courantes. Le conseil d'école se réserve le droit de recourir au vote par bulletin si le sujet le nécessite. Adoption à l'unanimité du règlement tel qu'il est rédigé.

2) Règlement intérieur de l'école, organisation du temps scolaire

Présentation du règlement intérieur de l'école. Aucune modification n'est à apporter cette année.

Horaires scolaires :

Arrivée des enfants de la garderie entre 8h20 et 8h30

L'arrivée des enfants qui prennent le car se fait entre 8h30 et 8h35 ; c'est mieux mais ce n'est toujours pas avant 8h30.

La présence d'une seule ATSEM le matin ne facilite pas l'accueil. La directrice s'est entretenue avec les élus et la DGS à ce sujet. Il n'est pas possible de trouver du personnel autre que Mme Cardinale et Mme Combes (ATSEM) pour encadrer sur le trajet arrêt de bus / école. 10 à 15 minutes le matin. Cette organisation pourrait être revue en fonction des effectifs.

Récréation : Une question des parents est posée concernant ce temps en cas de forte pluie. En fonction de l'atmosphère de la classe, il peut être proposé de « jouer » dans la classe ou de visionner un documentaire ou un dessin animé en lien avec le projet de la classe (contes). Cela arrive très occasionnellement et sur un temps ne dépassant pas les 20 minutes.

Année scolaire 2017/2018 : passage aux 4 jours.

En juin, les familles ont été destinataires d'un courrier du maire concernant le retour à la semaine de 4 jours pour la commune de Saint-Pierre-D'albigny. Cette décision faisait suite à une concertation menée auprès des familles. Qu'en est-il ? Peut-on ce soir voter pour que cette nouvelle organisation du temps scolaire soit adoptée.

A la majorité, la demande de dérogation pour le retour aux 4 jours est votée.

C'est la communauté de communes qui est responsable des temps extra scolaires du mercredi, non pas la municipalité. Un sondage pourrait être effectué par les parents délégués afin de connaître les besoins des familles en terme de centre aéré le mercredi.

.

3) Bilan de rentrée : effectifs, partenaires, APC…

1) Récapitulatif des effectifs et répartitions pour cette année scolaire :

Nous attendions 63 élèves (nés en 2014 et domiciliés cette année-là sur la commune) en décembre 2016 ; puis ce nombre est passé à 50 en mai en tenant compte des inscriptions à l'école privée et des recherches effectuées par la mairie. Une décision de fermeture a donc été prise par le DASEN. Finalement ce sont seulement 34 petits qui sont entrés cette année.

Mme Durif Emmanuelle ayant fait part de son « abandon de poste » aux services de l'inspection dès avril, l'équipe n'a pas eu à subir « un départ imposé ».

110 élèves à ce jour / 1 arrivée est prévue en janvier en PS : 34 élèves de petite section, 33 élèves de moyenne section et 43 élèves de grande section

Les élèves ont été répartis comme suit :

- 26 PS classe de Mmes Tiphaine Giansetto et Alexandra Bologna (le jeudi et 1 mercredi sur 2).
- 8 PS et 20 MS, 28 élèves, classe de Mme Valérie Gauthier.
- 13 MS et 15 GS, 28 élèves, classe de Mme Villet Annick.
- 28 GS, classe de Mmes Sylvia Zanellato et Alexandra Bologna (le vendredi).

Mme Dennery est remplaçante « rattachée » à notre école et travaille aux côtés de M. Ledru à l'école élémentaire le jeudi, vendredi et 1 mercredi sur 2. Quand elle ne remplace pas un de nos collègues de la circonscription, elle est présente à l'école et enseigne à nos côtés.

2) Activités pédagogiques complémentaires

L'organisation des APC (activités pédagogiques complémentaires) varie selon les enseignantes : La liste des élèves à qui les APC sont proposées est fixée par les enseignantes puis les parents sont informés de la proposition qu'ils peuvent accepter ou refuser. Les APC peuvent être des séances de soutien mais aussi des séances pour travailler sur la méthodologie ou pour mener un projet qui s'adresserait à tous les élèves d'une classe ou de l'école.

3) RASED, Atsem, AVS et EVS

RASED / Nous travaillons cette année en collaboration avec l'équipe du RASED (réseau d'aide spécialisée) avec la maîtresse E, Véronique Benoît, et la psychologue scolaire Isabelle Michaut. Mme Zanellato rappelle que les aides spécialisées apportées par les enseignantes du RASED sont différentes de l'aide apportée par les enseignants des classes dans le cadre des APC car elles possèdent des compétences professionnelles plus pointues.
Les parents ne doivent pas hésiter à contacter le RASED en cas de nécessité. Les coordonnées sont disponibles sur le site internet. Une plaquette est à disposition des parents, sur demande.

ATSEM / Nous disposons encore cette année de l'aide de 3 ATSEM à temps plein : Mmes Perrier, Mège et Cardinale. Mme Combes est présente le matin dans la classe de GS.
L'équipe a fait une demande de temps plein pour les 4 classes.

AVS / Une AVS (assistante de vie scolaire) intervient en classe auprès d'un élève afin de l'aider dans ses apprentissages.

EVS : L' EVS (emploi de vie scolaire d'aide à la direction), Mme Samson Aurélie a terminé son contrat. Elle ne sera ni renouvelée ni remplacée. C'est une aide précieuse de 6 heures qui disparaît. Présente deux matinées par semaine, Mme Samson accomplissait de nombreuses tâches administratives au côté de la directrice (préparation des élections, mise à jour de la base élève, photocopies, vérification des budgets (mairie, coopérative scolaire […]…et aidait aussi dans les classes quand certaines activités demandaient la présence d'adultes supplémentaires. Une nouvelle charge de travail impactera donc la directrice et l'équipe.

4) Projet d'école et programmes

Adopté par le conseil d'école en juin 2015, il est encore applicable cette année. L'équipe a commencé à élaborer le nouveau projet qui sera mis en place à la rentrée2018.

Action	Objectifs
Travailler les différents supports d'écrit.	Identifier les principales fonctions de l'écrit...
Chants et poésies.	Apprendre, dire ou chanter une dizaine de comptines, de chansons et poèmes avec une bonne prononciation.
Apprendre autrement	L'enfant découvre le monde, apprend à utiliser des repères, observe, s'interroge. Les nombres sont utilisés dans des situations où ils ont un sens et constituent le moyen le plus efficace pour parvenir au but.
Avoir des pratiques artistiques, sportives et humanistes	Proposer une première sensibilisation artistique. Contribuer au développement moteur sensoriel de l'enfant par l'activité physique. Apprendre à l'enfant à vivre dans une collectivité organisée par des règles.
Suivi des enfants présentant des comportements inadaptés ou difficiles.	Améliorer l'attitude face aux apprentissages. Devenir élève.

Les besoins des enfants	Informer les familles sur les besoins des enfants (besoins physio, rythmes bio, développement intellectuel)
Conforter les relations avec les familles.	Multiplier les moyens de communications avec les familles.

Programmes d'enseignement :

Question des parents : *Quel est le programme de GS en terme d'initiation à l'écriture et à la lecture? Les enfants doivent-ils connaître toutes les lettres de l'alphabet? Et, concernant le graphisme, y-a-t-il des exigences et recommandations en terme de tenue de crayon.*

L'équipe rappelle que les programmes de maternelle sont en ligne sur le site de l'école ; on peut aussi les retrouver sur le site « eduscol ». Ils sont également consultables à l'école.

Lors des réunions de rentrée, les enseignantes ont pu exposer aux parents présents l'ensemble des domaines d'apprentissage. Les familles peuvent aussi suivre les progrès de leur enfant à l'aide du livret de suivi et de progrès construit par l'équipe, et remis au moins deux fois par an.

Cahier de liaison : c'est un outil de contact privilégié entre les familles et l'école. Dans le cadre de la refonte du projet d'école, il est prévu qu'il soit tous les jours remis aux enfants en fin de journée comme c'est déjà le cas dans certaines classes.

Afin de favoriser le lien avec les familles, le site internet est mis à jour régulièrement, vous pouvez le retrouver à l'adresse suivante :
http://ecolematernellespa.toutemonecole.com/

5) Sécurité / PPMS

Le premier exercice incendie a eu lieu le vendredi 29 septembre. Evacuation assez rapide des élèves des classes, environ 1 minute. Aucun point négatif n'a été relevé

Le PPMS : l'exercice « intrusion » qui devait être fait avant les vacances d'automne sera effectué ce vendredi 10 novembre. (Report à plusieurs reprises). La corne de brume reste le moyen d'alerte utilisé pour cet exercice d'évacuation ou de confinement.

Un exercice incendie a eu lieu sur les temps TAP en octobre. Il a été mis en évidence : alarme pas entendue de tous et plans qui nécessitent une mise à jour.

6) Projets pédagogiques

Les enseignantes remercient la mairie, le Sou des écoles ainsi que le parc des Bauges pour leur soutien financier dans les projets pédagogiques à venir. L'équipe enseignante souhaite également rappeler à tous l'importance du rôle du Sou des écoles pour l'ensemble des élèves de la commune.

Les réflexions concernant nos projets pédagogiques auront lieu dans les semaines à venir. Ils seront financés par la mairie (350 € par classe pour les transports), par le Sou des écoles (33€/élève) et par l'ECLE (coopérative scolaire 400€ d'adhésion, moins que les 770€ de l'année dernière). Une demande d'aide a été faite au parc (1200€ octroyés en 2016).

La mairie prend aussi en charge : 36€ par élève pour l'achat des fournitures, 1000€ pour l'achat de petit matériel, 850€ d'aide au projet et 100€ pour la direction.

L'équipe enseignante a choisi cette année de travailler sur le thème de « l'air, des oiseaux et des animaux » avec tous les élèves. Dans ce cadre, de nombreuses activités auront lieu au sein des classes, dans le village et dans les Bauges. Les sorties restent à définir, en fonction des coûts et budgets.

Mme Barré, animatrice de la compagnie Planetmômes viendra nous présenter son nouveau spectacle intitulé « Une maison bizarre pour Balthazar » sur le thème des maisons et des dangers domestiques, le jeudi 1er février; de quoi travailler une compétence des nos programmes.

Un temps de lecture et d'entrée dans la littérature a lieu une fois toutes les 3 semaines à la bibliothèque municipale. Les élèves empruntent un livre et ont une carte d'emprunt qu'ils peuvent utiliser dans le cadre familial. Des personnes bénévoles leur lisent également une histoire. Nous remercions la mairie et les parents accompagnateurs. Le planning a été communiqué aux familles dans chaque classe.

Catherine Martinale, intervenante musique interviendra à partir de février, le mardi. Elle effectuera 17 séances dans chaque classe sur des thèmes établis en lien avec chaque enseignante

Les élèves des classes de GS devraient participer au rallye Mathématiques. Un rallye maths propose en général des défis mathématiques pour lesquels les élèves ne disposent pas d'une solution immédiate et qui conduisent à inventer une stratégie, à essayer, à vérifier, à justifier sa solution et expliquer sa démarche.

Nous prévoyons d'ores et déjà que toutes les classes participent à la « mat s'éclate », le jeudi 21 juin à Albertville. C'est l'occasion pour les enfants de découvrir plusieurs familles d'activités : ateliers grimper, lancer, courir, rouler, d'adresse, d'équilibre d'orientation, jeux de coopération.

La classe de GS de Mme Zanellato rencontrera l'auteure d'album de jeunesse Anne Crausaz courant avril. Les enfants découvriront ; en amont, certains des ces livres.

Les classes de GS de Mme Zanellato et Mme Villet ont participé au courseton. Cette rencontre sportive a permis aux GS de partager une action locale avec d'autres élèves. Ils ont tous couru avec enthousiasme et ont hâte d'être au CP pour recommencer.

Un spectacle (au cinéma) ainsi qu'un goûter seront offert par la mairie pour les festivités de fin d'année.

Il n'y aura pas de spectacle de fin d'année lors de la fête des écoles du 23 juin 2018 mais un temps fort dans chaque classe avec présentation des activités réalisées : diaporama, expositions, chants… Les modalités d'organisation ne sont pas définies.

Question des parents : Sorties pédagogiques au cours de l'année : quelle organisation peut on envisager pour que, lorsque les sorties prévues sont annulées, elles puissent être remplacées ?

Les sorties prévues entrant dans le cadre d'un projet pédagogique, l'équipe fait tout son possible pour qu'elles puissent avoir lieu. Les sorties annulées l'année dernière l'ont été à cause de la météo : absence de neige, chaleur en juin… Dans ce cas, il n'est pas possible de les remplacer. Certaines activités nécessitent un déplacement donc une réservation de transport et un encadrement spécifique, accompagnateur moyenne montagne par exemple qui définissent très tôt leur planning annuel.

7) Travaux et cadre de vie

Question des parents Des parents ont évoqué la présence récurrente de poux et mettent en question la vigilance des parents en général sur un traitement efficace. Est-il possible de faire passer un mot dans tous les cahiers pour appeler à une vigilance accrue et un suivi du traitement pour éviter les récidives ?

Une information a été communiquée par chaque enseignante concernée. En l'état actuel, l'équipe ne peut rien faire de plus. Il est vrai que pour se débarrasser efficacement des poux, il faudrait que tous ceux qui en ont soient traités. Merci à tous d'y veiller pour que les familles qui traitent les poux de leur enfant ne le fassent pas inutilement.

Travaux d'été et d'automne réalisés à ce jour :

L'équipe enseignante tient à remercier la mairie et ses employés pour toutes ces avancées.

Intérieurs

- Nouvelle salle de repos : l'espace qui donne accès à la cuisine a été fermé par une cloison et une porte. Une solution est à l'étude pour fermer entre la salle et l'algéco.

La récupération de cet espace a permis de libérer l'atelier situé entre les classes de Mme Gauthier et Giansetto qui a retrouvé la fonctionnalité qu'il n'avait plus depuis plusieurs années. Les lits sont remontés une seule fois par semaine au lieu de tous les jours.

Les enfants de MS sont donc accueillis dans un cadre propice à un temps calme ou de repos. Pour rappel l'équipe a adopté le fonctionnement suivant : les moyens sont accueillis entre 13 et 13h10, puis après passage aux toilettes, ils sont accompagnés par les enseignantes et ATSEM dans la salle. A partir de 13h20/30, ils sont tous allongés. Mme Gauthier prend en charge les enfants qui ne dorment pas à 14h. Tous les enfants sont levés et regagnent chacun leur classe à 14h30. Mme cardinale assure la surveillance des enfants de 13h30 à 14h30.

Tous les PS présents l'après-midi sont allongés dans la salle de repos attenante à la classe de Mme Giansetto ; chacun se lève à son rythme. Mme Perrier assure la surveillance de 13h30 à 14h30.

Actuellement, Mmes Gauthier, Giansetto et Mme Mège interviennent dans la classe de GS de Mme Zanellato de 13h30 et 14h pour effectuer des activités de décloisonnement qui nécessitent de travailler en petit groupe au calme : langage, phonologie, catégorisation, structuration du nombre et de l'espace. Puis Mme Giansetto intervient dans la classe de Mme Villet pour réaliser des activités identiques. Pour répondre à une question des parents : il n'y a pas de temps de sieste pour les GS.

Cette organisation évoluera au cours de l'année, en fonction des besoins des enfants.

- De nombreux petits travaux sont faits régulièrement et les délais d'attente ont été réduits.
- Le préfabriqué a été déménagé et est devenu un lieu de repas lumineux et moins sonore pour les enfants qui mangent à la cantine.
- La VMC dans les toilettes des classes du haut a été remise en fonction, c'est mieux.
- Un second visiophone a été installé dans la classe de Mme Zanellato. Celui de l'algéco reste en fonction afin de pouvoir ouvrir entre 11h30 et 13h.

Extérieurs : D'importants travaux extérieurs ont été réalisés juste avant la rentrée : tonte, taille des arbustes, balayage, réfection des trottoirs…

Travaux demandés et non réalisés à ce jour :

-**Extérieur :** remplissage du bac à sable

- Engins roulants : Nous sommes en attente d'une réponse concernant le renouvellement. Des sorties ayant été annulées, il reste un budget de 650€ de transport en mairie. A titre exceptionnel, l'équipe a demandé s'il pouvait être utilisé pour l'achat de vélos. ***Réponse Mme Bailly :*** oui.

Intérieur

- Insonorisation de l'école : Compte-tenu du nombre d'élèves par classe, il est de plus en plus difficile de travailler dans de bonnes conditions. Les enfants n'entendent pas toujours les consignes, il est très compliqué de réaliser des ateliers de langage. Les élèves et les enseignantes se sentent agressés par le bruit quotidien et on note des maux de tête récurrents. On remarque aussi pour quelques enfants une certaine angoisse et une excitation. Il est indispensable de réaliser très rapidement des aménagements afin de pouvoir enseigner dans un cadre adapté.

- Toilettes de la cantine: des boutons « pressoirs » peuvent-ils être installés afin que les enfants puissent se laver les mains seuls afin faire disparaître définitivement les bassines ? ***Réponse Mme Bailly :***-la commande a été effectuée.

-Est-il envisageable de prévoir un lavage des sols quotidien ? ? ***Réponse Mme Bailly :*** pas envisageable pour le moment (temps de travail des agents)

Concernant le matériel informatique de l'école : le nouvel ordinateur prévu pour la direction a-t-il été commandé ? ***Réponse Mme Bailly*** Le matériel a été commandé

- **Rénovation des locaux :**

Où en est le projet pour la rénovation/construction école ?

Réponse Mme Bailly : Le projet a été arrêté. Il s'agira d'une rénovation qui se déroulera en deux phases en fonction des financements. Première phase : insonorisation des locaux, accessibilité et construction d'un office de restauration (entre l'école et le collège).

Deuxième phase : 5ème classe en dur, salle des maîtres, …

8) Questions diverses :

Cantine : Mme Bailly répond aux nombreuses questions des parents

Le prestataire « Elior » est basé en Haute-Savoie (Marignier). Un contrat d'un an renouvelable deux fois a été signé en 2016 par les communes de Saint-Jean-De-La-Porte, Fréterive et Saint-Pierre-D'Albigny. L'ADMR et l'école Jeanne d'Arc ont pu bénéficier des mêmes conditions. Un cahier des charges a été établi avec notamment une composante « Bio » chaque jour, viande label rouge, produits locaux et « faits maison ». Les menus sont conçus par une nutritionniste. Toutes les remarques effectuées par les agents municipaux qui gèrent les repas sont communiquées au prestataire qui en tient compte.

Entre 50 et 60 élèves de maternelle prennent leur repas. Il y a 5 adultes pour les encadrer. Le temps de repas se déroule de 11h40 à 12h50 en général. Cette année, le cadre est plus apaisant puisque les enfants sont installés dans le préfabriqué plus lumineux et moins sonore. (Il était occupé par la cinquième classe auparavant).

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, Mme Zanellato clôt la séance à 20h30

Signature de la secrétaire de séance

Signature du Président de Séance